



Mairie, 18 rue de la Mairie -45460

Envoyé en préfecture le 19/06/2023

Reçu en préfecture le 19/06/2023

Publié le

Préfecture du Loiret le

ID : 045-214500498-20230609-2023060901-DE

n° d'enregistrement ACTES

Conseil Municipal **Délibération numéro 20230060901**

**Date de la
convocation**
02.06.2023

L'an deux mille vingt-trois, le neuf juin à vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal de BOUZY-LA-FORET se sont réunis, à la mairie.

**Date
d'affichage**
02.06.2023

Présents : Mmes et MM. Florence BONDUEL, Jean-Claude TONDU, Christian TOUSSAINT, Sylvie VUILLET, François DAUBIN, Gilberte BADAIRE, Dominique BAUDOIN, Catherine FOUCAULT,

**Nombres de
membre**

Ilona BERNY-VILFROY, Sophie THIRET épouse ALLION

En exercice : 15
Présents : 10
Votants : 14

Absente donnant pouvoir : Aurélia BLOT à Gilberte BADAIRE, Aurélie DAUBIN à François DAUBIN, Yann GOLLION à Florence BONDUEL, Jonathan RÉMÉNÉ à Ilona BERNY-VILFROY.

Absent : Christian AMEUR.

Délibération
2023060901

Subvention exceptionnelle au Comité des Fêtes
pour l'organisation de la brocante/vidé-greniers le 29.05.2023

Pour : 13
Contre : 0
Abstention : 0

Vu la brocante/vidé grenier organisée par le comité des fêtes de Bouzy la Forêt le 29.05.2023,

Vu la perception par la commune de 3 829 € de droit d'occupation du domaine public (3.5€ ml /j),

LE CONSEIL MUNICIPAL, à la majorité,

Décide de reverser en intégralité cette somme sous forme de subvention exceptionnelle au comité des Fêtes.

Cette somme sera imputée au budget au compte budgétaire 6574.

Le Maire,
Florence BONDUEL,

Le secrétaire de séance,
Christian TOUSSAINT

Madame la Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif d'Orléans, situé 28 rue de la Bretonnerie, 45057 Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet <http://telerecours.fr>